

I – Les relations extérieures du Canada

Hélène Galarneau

Volume 18, numéro 1, 1987

Pêches maritimes : nouveau contexte international et politiques contrastées

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/702132ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/702132ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Galarneau, H. (1987). I – Les relations extérieures du Canada. *Études internationales*, 18(1), 189–208. <https://doi.org/10.7202/702132ar>

CHRONIQUE DES RELATIONS EXTÉRIEURES DU CANADA ET DU QUÉBEC

Hélène GALARNEAU*

I — Les relations extérieures du Canada

(octobre à décembre 1986)

A — Aperçu général

Avec le discours du trône inaugurant le 1^{er} octobre la 2^e session de la 33^e Législature, le gouvernement conservateur optait pour la continuité des politiques amorcées au cours des deux premières années de son mandat en annonçant notamment son intention de réduire le déficit ou d'assurer des débouchés sûrs pour les produits canadiens grâce à la poursuite des négociations avec les États-Unis et la participation à l'Uruguay Round. Le gouvernement signalait d'autre part sa volonté de réaffirmer la souveraineté canadienne dans l'Arctique et de réaliser à cette fin le projet de construction d'un brise-glace puissant. On apprenait qu'une agence spatiale canadienne serait créée afin de coordonner la participation gouvernementale et privée aux programmes spatiaux internationaux¹. Prenant la parole au cours du débat consécutif à la présentation du discours, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures faisait état de « l'internationalisme constructif » choisi par le Canada en réponse à l'interdépendance mondiale. Il soulignait l'importance accordée par le Canada au système multilatéral et en premier lieu à l'ONU, ainsi qu'aux efforts régionaux de l'ASEAN et de la SADCC (Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe). La Francophonie et le Commonwealth, dont les prochains sommets se tiendront au Canada, sont également deux associations qu'entend valoriser le Canada. Enfin, M. Clark rappelait les efforts entrepris par son gouvernement en vue de trouver une solution au problème des subventions accordées par l'Europe et les États-Unis à leurs agriculteurs ainsi que la volonté de son gouvernement, soulignée d'ailleurs dans le discours du trône, d'obtenir l'abolition de l'apartheid en Afrique du Sud.²

Le processus de révision publique de la politique étrangère canadienne engagé en mai 1985 avec la présentation du Livre vert sur les relations extérieures se terminait en décembre par le dépôt en chambre de la réponse du gouvernement au rapport du Comité mixte spécial chargé de faire des recommandations à ce sujet. Le document contient une déclaration sur la politique étrangère du Canada ainsi que la réponse gouvernementale à chacune des recommandations soumises par le Comité en juin dernier. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures soulignait aux Communes que son gouvernement acceptait la grande majorité des recommandations du Comité mixte, que ce soit les orientations générales proposées comme l'adoption d'une approche indépendante, active et internationaliste ou le rôle de chef de file au sein des institutions multilatérales, ou des recommandations plus spécifiques telles l'exploitation du potentiel commercial de la région Asie-Pacifique, le maintien de la

* *Documentaliste au CQRI*

1. Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 2 octobre 1986, pp. 1 et 10.

2. Ministère des Affaires extérieures, *Discours no 86/51*, 6 octobre 1986.

croissance réelle de l'APD, la création au Canada d'un institut international pour aider les pays du Tiers-Monde dans le domaine des droits de la personne et du développement des institutions démocratiques ou l'adoption de mesures concrètes pour renforcer la dimension septentrionale de la politique étrangère canadienne. Les recommandations qui n'ont pas été retenues ne représentaient pas aux yeux du gouvernement la meilleure solution possible ou impliquaient des coûts trop élevés, auquel cas, de dire M. Clark, des solutions différentes ou moins onéreuses ont été proposées³.

Sujet lui aussi aux compressions budgétaires, le ministère des Affaires extérieures annonçait à la mi-décembre la fermeture de trois ambassades et de quatre consulats. On apprenait ainsi que des fermetures prochaines des ambassades de Quito, d'Helsinki et d'Abu Dhabi ainsi que des consulats de Hambourg, de Marseille, de Perth et de Philadelphie. Les effectifs de l'ambassade canadienne au Guatemala ainsi que les missions de Melbourne, Buffalo, Cleveland et Vienne seront également réduits. Des économies d'une dizaine de millions de dollars par année sont escomptées de la mise en application de ces mesures. Le gouvernement aurait également l'intention de fermer sa mission auprès de l'OEA à Washington, selon le quotidien *Le Devoir*. Le communiqué du ministère mentionnait pour sa part que de nouvelles mesures destinées à accroître la présence canadienne en Amérique latine seraient annoncées prochainement⁴.

Malgré le contexte budgétaire, le ministère des Affaires extérieures choisissait de favoriser les relations culturelles en permettant de doubler, sur quatre ans, les fonds jusque-là consentis aux programmes culturels internationaux. Ceux-ci comprennent les domaines des arts, les relations avec les universitaires, les sports et les échanges de personnes⁵.

B — Les politiques de défense

1 — L'OTAN

Le Groupe des plans nucléaires de l'OTAN tenait sa réunion ministérielle les 21 et 22 octobre à Gleneagles, en Écosse, réunion à laquelle participait le ministre canadien de la Défense, M. Perrin Beatty. Il y fut bien entendu question du Sommet de Reykjavik qui avait eu lieu dix jours plus tôt et le communiqué final de la rencontre souligne que les alliés s'associent aux « efforts courageux » déployés par le président des États-Unis à cette occasion, souscrivant sans réserve à son programme présenté en Finlande⁶. Le ministre Beatty participait encore à la réunion du Comité des plans de défense de l'OTAN les 4 et 5 décembre à Bruxelles. Il profitait de ces deux rencontres pour poursuivre ses consultations sur le Livre blanc sur la politique canadienne de défense amorcées en septembre dernier. Celui-ci devrait être présenté aux Canadiens au cours du premier semestre de 1987⁷.

À la réunion de Bruxelles, M. Beatty a obtenu que le Comité militaire chargé de choisir entre Goose Bay et Konya, en Turquie, l'emplacement d'un nouveau centre d'entraînement pour les avions de chasse alliés demande des études plus approfondies avant de fixer son

3. Ministère des Affaires extérieures, *Les Relations extérieures du Canada: Réponse du gouvernement du Canada au Rapport du Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes*, décembre 1986, 94p.; *Ibid.*, *Communiqué no 212*, 4 décembre 1986 et *Discours no 86/77*, 4 décembre 1986.

4. *Ibid.*, *Communiqué no 219*, 16 décembre 1986; *Le Devoir*, 17 décembre 1986, p. 10.

5. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 200*, 19 novembre 1986.

6. Communiqué du Groupe des plans nucléaires de l'OTAN, *La Revue de l'OTAN*, vol. 34, no 5, octobre 1986, p. 33.

7. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué no 76/86*, 2 décembre 1986.

choix. On sait qu'un groupe de travail de l'OTAN avait recommandé en septembre d'établir ce centre en Turquie. Le ministre Beatty se réjouissait donc de voir Goose Bay demeurer en lice⁸. Le Canada concluait encore à Bruxelles une entente avec l'Aviation royale des Pays-Bas dont les pilotes, comme le font déjà ceux de RFA, des États-Unis et de Grande-Bretagne, viendront s'entraîner au vol à basse altitude à Goose Bay. L'entente, sous la forme d'un échange de notes devant être signé par la suite, aura une durée de dix ans⁹.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures présidait de son côté la délégation canadienne participant à la réunion ministérielle d'automne du Conseil de l'Atlantique Nord les 11 et 12 décembre à Bruxelles. Les seize ministres des Affaires étrangères ont alors émis une déclaration dans laquelle ils se disent prêts à négocier avec le Pacte de Varsovie une réduction des forces conventionnelles en Europe. Les alliés se sont d'autre part dits d'accord, dans le communiqué final, avec la proposition américaine de Reykjavik sur la négociation d'une réduction de 50 % des arsenaux nucléaires stratégiques et d'un accord sur les missiles à portée intermédiaire, et ce malgré les inquiétudes et les réticences que soulèvent parmi eux ces mesures¹⁰.

2 - DÉSARMEMENT ET CONTRÔLE DES ARMEMENTS

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures était à Bruxelles le 13 octobre en compagnie de ses collègues de l'OTAN afin d'entendre le compte rendu du sommet de Reykjavik fait par le secrétaire d'État américain. De Bruxelles, M. Clark émettait une déclaration où il faisait preuve d'optimisme devant les possibilités de progrès subséquents. Pour le Canada, la rencontre de Reykjavik a marqué « un nouveau pas important vers la conclusion d'un accord pratique du genre que nous recherchons tous ». Il se montrait également heureux de la proposition américaine de continuer à respecter le traité ABM pour une période de dix ans¹¹. Une semaine plus tard, M. Clark consacrait à la question des négociations américano-soviétiques sur le contrôle des armements une déclaration à la Chambre des communes. Selon lui, le sommet de Reykjavik a démontré l'étendue des domaines où une entente s'avère possible entre les deux parties, même si aucun accord n'est intervenu. Le sommet a cependant confirmé la mésentente au sujet de l'IDS, quoique là encore M. Clark enregistre du progrès puisque la légitimité de la recherche sur la défense stratégique a été acceptée par les deux parties. Il reste donc à définir les limites de la recherche admissible soulignait M. Clark¹².

Le gouvernement canadien déplorait à la fin novembre que les États-Unis aient mis à exécution leur décision annoncée au printemps dernier de dépasser le seuil de vecteurs nucléaires stratégiques fixé aux termes du traité SALT II. Si le Canada reconnaît des lacunes à SALT II et l'absence de réponses satisfaisantes de la part de l'URSS aux attaques l'accusant de n'avoir pas respecté l'accord, il estime cependant qu'un accord, même imparfait, est préférable à l'absence d'accord. Le gouvernement exhortait donc les deux parties à faire preuve de modération et à continuer à respecter SALT II jusqu'à ce qu'un nouvel accord soit conclu¹³.

Le Canada délégua son ministre des Affaires extérieures à l'ouverture de la réunion de suivi de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe qui débutait à Vienne le 4 novembre. M. Clark y prêchait en faveur d'une restauration de la confiance dans les faits

8. *Ibid.*, *Communiqué no 79/86*, 4 décembre 1986.

9. *Ibid.*, *Communiqué no 78/86*, 4 décembre 1986.

10. *Le Devoir*, 12 décembre 1986, p. 4; *The Globe and Mail*, 13 décembre 1986, p. A6.

11. Ministère des Affaires extérieures, *Discours no 86/54*, 13 octobre 1986.

12. *Ibid.*, *Discours no 86/59*, 21 octobre 1986.

13. *Ibid.*, *Discours no 86/75*, 28 novembre 1986.

entre l'Est et l'Ouest. Certains pays, disait-il, n'ont pas respecté les engagements pris à Helsinki et à Madrid au sujet des droits de l'homme et des libertés fondamentales, et devront maintenant signaler clairement leur intention de les respecter. Pour le Canada, des progrès à ce chapitre suffiraient à faire de la réunion un succès, bien que le ministre canadien ait mentionné que des progrès sont souhaitables également en matière de réduction des armements en Europe ou de l'accroissement de la coopération commerciale et industrielle¹⁴.

Un séminaire de trois jours sur la technologie liée à la vérification se tenait à Ottawa à partir du 6 octobre. Ce séminaire réunissait des experts de plusieurs pays, dont l'Union soviétique¹⁵. On notera enfin que le Groupe consultatif sur le désarmement et le contrôle des armements créé en 1979 se réunissait au début octobre pour discuter de l'interdépendance entre le contrôle des armements et le désarmement et la politique de défense¹⁶.

3 – AUTRES QUESTIONS

Le Canada songe à conclure un pacte de défense navale continentale avec les États-Unis dans le but de faire face à la menace de plus en plus grande que font peser sur l'Arctique les sous-marins soviétiques. C'est ce que déclarait le 19 décembre le ministre de la Défense, M. Perrin Beatty, qui ajoutait toutefois qu'il faudrait d'abord que les États-Unis reconnaissent la souveraineté canadienne sur le passage du Nord-Ouest et les eaux de l'Arctique. Une autre option consisterait en l'acquisition d'une petite flotte de sous-marins à propulsion nucléaire capables de mener la guerre anti-sous-marine sous les glaces de l'Arctique, ajoutait le ministre. Dix jours plus tôt, des questions avaient été posées en Chambre sur le trajet emprunté le printemps dernier par des sous-marins américains s'étant rendus au pôle arctique et soupçonnés d'avoir traversé les eaux canadiennes. Le Premier ministre et son ministre des Affaires extérieures refusaient de dévoiler le trajet emprunté affirmant que le Canada était tenu au courant des mouvements des vaisseaux alliés dans cette zone¹⁷.

Le gouvernement fédéral annonçait en octobre qu'il permettrait la reprise des essais du missile de croisière américain l'hiver prochain. À la suite des problèmes rencontrés lors des essais de février dernier, au cours desquels un missile s'était écrasé après son lancement et un autre avait manqué sa cible, le gouvernement canadien avait assuré la population que les essais ne reprendraient pas sans qu'une évaluation technique ait été faite. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures déclarait le 2 octobre que les problèmes techniques avaient été résolus et que les essais pourraient reprendre à l'hiver¹⁸.

Les forces armées interceptaient à deux reprises à l'automne des avions militaires soviétiques sur la côte est du Canada. À la suite de l'interception de deux Tupolev-95 Bear F. le 23 décembre, le ministère de la Défense nationale soulignait qu'il s'agissait de la cinquième situation du genre cette année où des appareils militaires soviétiques ont été escortés au-delà des côtes du Canada¹⁹.

14. *Ibid.*, *Discours no 86/63*, 5 novembre 1986.

15. *The Globe and Mail*, 7 octobre 1986, p. A4.

16. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 167*, 1^{er} octobre 1986.

17. Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 20 décembre 1986, p. A1; Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 9 décembre 1986, p. 2.

18. *Ibid.*, 3 octobre 1986, p. A1.

19. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué no 84/86*, 23 décembre 1986; *The Globe and Mail*, 6 octobre 1986, p. A4.

C — Les politiques économiques et commerciales

Afin de minimiser les conséquences de la guerre commerciale agricole que se livrent les États-Unis et la CEE, le gouvernement canadien annonçait le 9 décembre un programme spécial de \$1 milliard à l'intention des producteurs de céréales touchés par la baisse des prix. La veille, le ministre de l'Agriculture, M. John Wise, avait déclaré que cette guerre coûterait cher, mais que le Canada n'avait d'autre choix que d'y faire face afin de maintenir sa part du commerce mondial des produits agricoles. M. Wise déplorait les politiques américaines et européennes, affirmant que les subventions accordées par ces pays avaient atteint des proportions ridicules²⁰.

Parlant de la réforme fiscale envisagée par son gouvernement, le ministre des Finances, M. Michael Wilson, prévenait les Canadiens que les taux d'imposition ne pourraient être réduits autant qu'aux États-Unis. Les gouvernements du Canada ont besoin de plus de revenus que leurs voisins du Sud, disait M. Wilson, et si le gouvernement doit s'assurer du maintien d'un système fiscal concurrentiel, cela ne signifie pas qu'il doit être identique au système américain²¹.

Le mois d'octobre, consacré depuis quatre ans, mois de l'exportation au Canada, était encore cette année le moment d'une importante campagne de promotion des exportations dirigée par le gouvernement fédéral de concert avec les gouvernements provinciaux, les universités et les entreprises²². La ministre du Commerce extérieur, Mme Pat Carney, rencontrait par ailleurs le 21 octobre à Toronto les membres du Comité consultatif sur le commerce extérieur et les présidents des quinze groupes de consultations sectorielles sur le commerce extérieur²³. Signalons enfin la publication à l'automne du premier rapport annuel d'*Investissement Canada*, qui fait le bilan des neuf premiers mois d'activités de la nouvelle agence en mettant l'accent sur les activités de promotion de l'investissement entreprises aux termes de la loi de 1985²⁴.

D — Les politiques d'aide au développement

On apprenait en novembre que la ministre des Relations extérieures avait reçu en août le rapport d'un groupe d'étude créé en octobre 1985 par la ministre Monique Vézina pour examiner les politiques et l'organisation de l'APD du Canada. Ce rapport avait été commandé dans le cadre du processus de révision du programme d'aide qui devrait se terminer au cours de l'année 87. Le document, qui compte une centaine de pages, recommande surtout des changements d'ordre organisationnel. La presse a surtout retenu de ce rapport la recommandation de réduire au profit de l'aide bilatérale les contributions canadiennes aux programmes multilatéraux. Le groupe suggère que les programmes non multilatéraux reçoivent 70 % de l'APD et que « le gouvernement canadien ne maintienne ses engagements qu'auprès des institutions internationales les plus efficaces, en particulier la Banque mondiale et les banques régionales de développement, les organismes de recherche et le PAM. Le rapport recommande également une réduction de l'aide alimentaire bilatérale et la réduction du nombre des principaux pays bénéficiaires de l'aide à 35 ou 40²⁵.

20. Oliver BERTIN, *The Globe and Mail*, 10 décembre 1986, p. A1; et 9 décembre 1986, p. B6.

21. Bruce LITTLE, *The Globe and Mail*, 21 octobre 1986, p. A1.

22. Ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 171*, 3 octobre 1986.

23. *Ibid.*, *Communiqué no 178*, 21 octobre 1986.

24. Investissement Canada, *Rapport annuel 1985-1986*, Ministère des Approvisionnements et Services, 1986, 56p.

25. *Étude sur les politiques et l'organisation de l'aide publique au développement du Canada. Rapport au ministre des Relations extérieures*, août 1986; Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 8 novembre 1986, pp 1 et 10.

La ministre des Relations extérieures, Mme Monique Landry, annonçait le 15 décembre que l'ACDI consacrerait \$300 millions au cours des cinq prochaines années à trois pays du Sahel, le Mali, le Burkina Faso et le Niger. Le plan d'action bilatéral canadien au Sahel, dont l'objectif est de contribuer à l'établissement d'un nouvel équilibre socio-écologique dans la région, est orienté vers trois secteurs d'intervention qui sont la stabilisation du couvert végétal, l'équilibre alimentaire et le développement énergétique. Le plan prévoit faire appel à une participation accrue des populations locales²⁶.

E — Les politiques d'immigration

Le rapport annuel sur les futurs niveaux d'immigration déposé aux Communes le 30 octobre par le ministre d'État à l'Immigration, M. Gerry Weiner, prévoit l'entrée au pays de 115,000 à 125,000 personnes en 1987. Ces chiffres sont conformes à ce qui avait été prévu il y a un an. Le gouvernement soulignait son intention d'atteindre l'échelon supérieur de cette fourchette en 1987, le gros de l'augmentation se situant dans la catégorie des immigrants indépendants. Les prévisions du ministère par catégorie sont les suivantes :

Nombre d'immigrants par catégorie pour 1987²⁷

<i>Composantes</i>	
Catégorie de la famille	45,000
Réfugiés et membres des catégories désignées	17,000*
Personnes admises pour des raisons humanitaires (mesures spéciales)	5,000 — 8,000
Travailleurs sélectionnés:	
Requérants principaux	17,000 — 20,000
Conjoints et personnes à charge	17,000 — 21,000
Gens d'affaires immigrants:	
Requérants principaux	4,000
Conjoints et personnes à charge	8,000
Retraités	2,000
TOTAL	115,000 — 125,000

* Comprend 12,000 réfugiés parrainés par le gouvernement et un nombre estimatif de 5,000 réfugiés parrainés par le secteur privé.

Le nombre de réfugiés aidés par le gouvernement en 1987 sera le même qu'en 1986, soit 12,000 personnes et leur répartition géographique demeure également la même²⁸. Le rapport signalait l'attribution au peuple canadien de la médaille Nansen 1986 par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Le Haut-commissaire, M. Jean-Pierre Hocké, en avait fait l'annonce le 6 octobre soulignant que s'il était inhabituel que tout un peuple en soit le récipiendaire, la médaille était octroyée au peuple canadien « en reconnaissance de sa contribution essentielle et constante à la cause des réfugiés dans leur pays et dans le monde »²⁹.

26. Paule des RIVIÈRES, *Le Devoir*, 16 décembre 1986, p. 8; ACIDI, *Relever les défis du Sahel: le plan d'action bilatéral canadien*, novembre 1986, 28p.

27. Ministère de l'Emploi et de l'Immigration, *Rapport annuel sur les futurs niveaux d'immigration déposé au Parlement*, 1986, p. 3.

28. Cf. *Études internationales*, Vol XVII, no. 1, mars 1986, p. 130.

29. *Le Devoir*, 7 octobre 1986, p. 2.

Des mesures destinées à faciliter le processus de réunification des familles étaient prises à la suite des recommandations d'un rapport préparé à la demande du gouvernement par le Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration. Annoncées le 15 octobre par M. Gerry Weiner, celles-ci portent notamment sur l'amélioration du service au Canada et à l'étranger, pour les parrains des immigrants de cette catégorie et pour les candidats immigrants, et sur l'amélioration des dispositions relatives au parrainage³⁰.

Le ministre d'État à l'Immigration estime qu'une réponse concertée de la part des pays développés deviendra nécessaire devant l'exode des populations des pays en développement. Pour M. Weiner, une approche commune devra être adoptée pour faire face au problème migratoire auquel les États ne peuvent plus réagir individuellement en érigeant des barrières de plus en plus grandes. Ces remarques de M. Weiner étaient contenues dans le texte d'un discours devant être prononcé en octobre au cours d'un séminaire aux États-Unis. Au Canada, disait le ministre, le nombre croissant de personnes réclamant le statut de réfugié constitue la manifestation la plus récente de ce problème. M. Weiner soulignait que des changements législatifs au processus de reconnaissance du statut de réfugié seront présentés au début de l'année 1987 mais sous le régime, la plupart des personnes réclamant ce statut ne seront plus admissibles³¹. Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Benoît Bouchard, déclarait pour sa part à la fin décembre, à la suite de l'arrivée à Montréal de plus de 700 réfugiés en deux jours, principalement de Turquie et d'Amérique latine, que la nouvelle loi ne fermerait pas la porte aux vrais réfugiés mais que ceux-ci devraient être mieux identifiés et soumis à un processus plus rapide³².

F — Organisations et rencontres internationales

1 — L'ONU

Le Premier ministre canadien rencontrait le secrétaire général des Nations Unies au cours d'un bref passage à New York le 24 octobre. Il devait être question de la crise financière de l'organisation et du plan onusien de relance économique de l'Afrique. À l'issue de la rencontre, M. Brian Mulroney déclarait qu'il n'était pas normal que des pays retiennent leur contribution à l'ONU seulement parce qu'ils ne sont pas d'accord avec la façon dont l'argent est dépensé. Le Premier ministre canadien souhaitait que les États-Unis et les autres pays effectuent le paiement de leurs contributions avant que les Nations Unies ne soient étouffées par le manque de ressources³³.

À la 41^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, le Canada choisit de faire porter ses interventions sur un certain nombre de questions dont la situation en Afghanistan — qui fit l'objet d'un réquisitoire contre l'Union soviétique de la part de l'ambassadeur Stephen Lewis³⁴ —, la lutte qu'il entend poursuivre contre l'apartheid en Afrique du Sud³⁵, la situation au Moyen-Orient³⁶ et le non-respect des droits de l'homme, l'URSS étant cette fois encore au banc des accusés³⁷. Le Canada se félicitait par ailleurs de l'adoption encore cette année à la

30. Ministère de l'Emploi et de l'Immigration, *Communiqué no 86-32*, 15 octobre 1986.

31. Victor MALAREK, *The Globe and Mail*, 24 octobre 1986, p. A8.

32. François SHALOM, *The Globe and Mail*, 31 décembre 1986, pp. A1-A2.

33. *Le Devoir*, 24 octobre 1986, p. 3; *The Globe and Mail*, 25 octobre 1985, p. A9.

34. Ministère des Affaires extérieures, *Déclarations et Discours*, 5 novembre 1986.

35. *Ibid.*, *Déclarations et Discours*, 6 novembre 1986.

36. *Ibid.*, *Discours no 86/76*, 3 décembre 1986.

37. *Ibid.*, *Déclarations et Discours*, 25 novembre 1986.

Première Commission d'une résolution qu'il y avait présentée sur le rôle de la vérification dans les accords de contrôle des armements³⁸. L'ambassadeur canadien aux Nations Unies poursuivait sa campagne afin de faire nommer une femme au poste de sous-secrétaire général de l'ONU³⁹.

Le Canada annonçait à l'automne le montant de sa contribution aux agences de développement des Nations Unies en 1987-1988, qui se chiffrera à \$97,5 millions. De ce montant, \$68,7 millions iront au PNUD, \$15,5 millions au Fonds des Nations Unies pour l'enfance, \$12,25 millions au Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population et \$1,1 million au Fonds de développement pour les femmes⁴⁰. L'ambassadeur au désarmement annonçait pour sa part le 28 octobre lors de la Conférence des Nations Unies pour les annonces de contribution à la campagne mondiale pour le désarmement une contribution canadienne de \$50,000 à la campagne, la moitié destinée à l'Institut de recherche des Nations Unies sur le désarmement pour ses travaux sur la vérification et l'autre moitié à la production de l'Annuaire de désarmement des Nations Unies⁴¹.

2 – LA FRANCOPHONIE

La ministre des Relations extérieures, Mme Monique Landry, participait à Québec au début de novembre à la première réunion officielle du Comité organisateur du deuxième sommet francophone. L'ambassadeur du Canada à Paris, M. Lucien Bouchard, qui assure la présidence du Comité, y était également. On apprenait alors que le Sommet de Québec aurait lieu les 3 et 4 septembre. Mme Landry participait par la suite à la Conférence générale extraordinaire de l'Agence de coopération culturelle et technique qui avait lieu les 1^{er} et 2 décembre à Paris⁴².

G — Les relations canado-américaines

Les responsables canadien et américain des affaires extérieures se rencontraient à Ottawa le 21 novembre pour de nouvelles discussions trimestrielles sur l'ensemble des dossiers bilatéraux et internationaux d'intérêt commun. Libéralisation des échanges, pluies acides et contrôle des armements furent au nombre des sujets abordés par MM. George Shultz et Joe Clark. Au sortir de la rencontre, le secrétaire d'État américain se montrait optimiste à l'endroit des négociations commerciales canado-américaines, estimant toutefois qu'il faudrait leur imprimer un sentiment d'urgence pour en arriver à un accord dans les délais prévus. M. Shultz soulignait également que les deux pays tireraient profit d'un accord, mais que le Canada en bénéficierait davantage. Ce commentaire sur les bénéfices plus élevés que le Canada tirerait d'un éventuel accord avait déjà été fait par le représentant américain au Commerce, M. Clayton Yeutter, au début du mois⁴³.

38. *Ibid.*, *Communiqué no 197*, 14 novembre 1986; voir également *Déclarations et Discours*, 16 octobre 1986.

39. *The Globe and Mail*, 22 novembre 1986, p. A6.

40. Ministère des Relations extérieures, *Communiqué no 86/71*, 14 novembre 1986.

41. Ministère des Affaires extérieures, *Déclarations et Discours*, 28 octobre 1986.

42. *Ibid.*, *Discours no 86/62*, 3 novembre 1986; *Communiqué no 210*, 28 novembre 1986.

43. Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 22 novembre 1986, pp A1-A2; *The Globe and Mail*, 1^{er} novembre 1986, p. B6.

1 – LES NÉGOCIATIONS SUR LA LIBÉRALISATION DES ÉCHANGES COMMERCIAUX

MM. Peter Murphy et Simon Reisman et leurs équipes tenaient deux nouvelles séances de négociations à l'automne, la première à Ottawa du 12 au 14 novembre et la seconde à Washington du 16 au 18 décembre. En décembre, ils ont convenu d'accélérer le processus, au moyen de rencontres plus fréquentes et en intensifiant la charge des groupes de travail. Le négociateur américain se montrait ouvert en décembre à la demande canadienne de mettre au point une nouvelle méthode de règlement des différends commerciaux. M. Reisman avait déclaré avant la rencontre de novembre que la question des droits compensateurs et des mesures de protection était au cœur des négociations et qu'il ne recommanderait pas au gouvernement canadien d'accepter un accord qui ne limiterait pas le pouvoir unilatéral des États-Unis d'avoir recours à ces mesures. Peter Murphy soulignait à l'issue de la session de décembre que les deux parties cherchaient un accord qui permettrait de rendre plus sûrs et prévisibles les échanges commerciaux entre les deux pays⁴⁴.

L'élection d'un Sénat démocrate à l'automne faisait bien planer quelques doutes quant à l'issue du processus et M. Peter Murphy admettait qu'il serait difficile pour l'administration américaine de gagner son appui. Le gouvernement canadien recevait d'ailleurs à Ottawa le 9 décembre le sénateur Lloyd Bentsen, président du Comité des finances du Sénat américain accompagné de trois membres du Comité qui venaient discuter avec le premier ministre Mulroney, des membres de son cabinet et des représentants du milieu des affaires de l'intérêt d'un accord commercial bilatéral⁴⁵. La possibilité que le Pacte de l'automobile fasse l'objet de négociations⁴⁶ et l'approche adoptée par les Américains sur le commerce des services⁴⁷ inquiétaient également au Canada. Et bien entendu, l'imposition par les États-Unis d'un tarif de 15 % à l'importation de bois d'oeuvre canadien en octobre créait un climat plus tendu entre les deux pays. La ministre du Commerce extérieur, Mme Pat Carney, tentait d'ailleurs de convaincre les milieux d'affaires américains, au cours de visites à Boston et à New York, de soutenir les négociations et de lutter contre la vague protectionniste aux États-Unis⁴⁸. Enfin, le premier ministre Mulroney n'appréciait guère les remarques de M. Murphy invitant les gouvernements canadien et québécois à ne pas subventionner la compagnie General Motors pour empêcher la fermeture d'une de ses usines au Québec⁴⁹.

2 – AUTRES QUESTIONS COMMERCIALES

Le bois d'oeuvre était à l'automne au premier rang des différends commerciaux entre le Canada et les États-Unis. Malgré les efforts déployés par le Canada tant aux États-Unis que devant le GATT, où il portait plainte, l'industrie forestière américaine rejetait au début d'octobre l'offre du Canada d'une augmentation de 10 % du prix du bois d'oeuvre exporté aux États-Unis⁵⁰. Le 16 octobre, le département américain du Commerce rendait une décision préliminaire jugeant nécessaire l'imposition de droits compensateurs de 15 % sur les importations de bois d'oeuvre résineux canadien, alléguant entre autres raisons que les pratiques de droits de coupe de quatre provinces canadiennes constituaient des subventions. Le gouvernement canadien déplorait vivement cette mesure qui venait renverser les conclu-

44. Jennifer LEWINGTON, *The Globe and Mail*, 17 décembre 1986, p. B8, et 19 décembre 1986, p. B3; Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 13 novembre 1986, p. 1.

45. Denis LESSARD, *Le Devoir*, 15 novembre 1986, p. A3; *Le Devoir*, 8 décembre 1986, p. 2.

46. Christopher WADDELL, *The Globe and Mail*, 13 novembre 1986, p. B2.

47. Jennifer LEWINGTON, *The Globe and Mail*, 3 décembre 1986, p. B4.

48. Jennifer LEWINGTON, *The Globe and Mail*, 23 octobre 1986, pp A1-A2 et 18 décembre 1986, pp A1-A2.

49. Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 20 décembre 1986, pp A1-A10.

50. *Le Devoir*, 10 octobre 1986, pp 1 et 10; Christopher WADDELL et Jennifer HUNTER, *The Globe and Mail*, 30 octobre 1986, pp A1-A8.

sions d'une enquête américaine antérieure sur le bois d'oeuvre, qui s'était terminée en 1983 sans que le Canada ne soit pénalisé. Dans une note au Département d'État américain, le Canada demandait le 30 octobre la révocation de la décision du 16 et l'arrêt de l'enquête⁵¹. Après une conférence fédérale-provinciale des premiers ministres où cette question avait occupé le premier plan, le gouvernement fédéral et neuf provinces choisissaient la négociation et proposaient une augmentation des droits de coupe si les producteurs américains abandonnaient leur plainte auprès du département du Commerce. Des négociations difficiles aboutissaient à une entente conclue à la dernière minute le 30 décembre, date à laquelle devait être rendue la décision finale du département du Commerce. La coalition américaine des producteurs de bois retirait sa plainte en échange de quoi le gouvernement canadien s'engageait à présenter à la reprise des travaux parlementaires un projet de loi imposant un droit de 15 % à l'exportation de bois d'oeuvre résineux aux États-Unis à partir du 8 janvier 1987. L'entente prévoit par ailleurs la réduction ou le remplacement de ce droit à l'exportation au fur et à mesure de l'augmentation des droits de coupe provinciaux ou de l'imposition d'autres droits sur le bois d'oeuvre⁵². Malgré la controverse entourant cette entente, le gouvernement fédéral se félicitait de l'accord estimant que le règlement reconnaît le droit souverain des provinces de gérer leurs ressources, qu'il maintient au Canada les revenus ainsi générés et qu'il évite l'établissement d'un précédent dangereux dans l'application de la législation américaine sur les droits compensateurs⁵³.

D'autres mesures américaines heurtaient le Canada à l'automne, parmi lesquelles une nouvelle surtaxe sur les importations qualifiée par Mme Carney de mesure rétrograde prise au moment où l'on cherche à libéraliser le commerce international⁵⁴. Le Canada se plaignait d'ailleurs de cette surtaxe devant le GATT, de même qu'il protestait devant cet organisme d'une taxe américaine sur le pétrole prélevée pour financer un programme d'élimination des déchets toxiques⁵⁵. Les ministres canadien et américain de l'Énergie discutaient d'autre part à Washington au début décembre d'une décision prise aux États-Unis sur la fixation des coûts du transport du gaz naturel⁵⁶. Du côté canadien, le ministère du Revenu imposait un droit compensateur de \$1.05(US) le boisseau au maïs importé des États-Unis, qui sera prélevé jusqu'à la décision finale du Tribunal canadien en février prochain⁵⁷.

2 – QUESTIONS DIVERSES

Le ministre des Pêches et des Océans, M. Thomas Siddon, affirmait à l'automne que le Canada devrait augmenter ses pressions sur les États-Unis afin que ceux-ci empêchent les pêcheurs américains de se rendre dans les eaux internationales situées à la limite de la zone des 200 milles au sud-est de Terre-Neuve. La pêche dans cette zone est réglementée par l'Organisation des Pêcheries de l'Atlantique du Nord-Ouest, organisation internationale à laquelle ont refusé de se joindre les États-Unis. Le ministre Siddon estime que la pêche américaine dans cette zone réduit des stocks de poissons importants pour les pêcheurs terre-neuviens⁵⁸.

51. Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 17 octobre 1986, pp 1 et 10; Ministre du Commerce extérieur, *Discours no 86/57, 16 octobre 1986, et Communiqué no 190, 31 octobre 1986*.

52. Ministre du Commerce extérieur, *Discours no 86/80, 31 décembre 1986*.

53. *Ibid.*, *Discours no 87/02, 2 janvier 1987, p. 1*.

54. Jennifer LEWINGTON, *The Globe and Mail*, 22 octobre 1986, p. B8.

55. *The Globe and Mail*, 28 octobre 1986, p. B23; Ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 184, 27 octobre 1986*.

56. Jennifer LEWINGTON, *The Globe and Mail*, 5 décembre 1986.

57. Denis LESSARD, *Le Devoir*, 8 novembre 1986, p. A4.

58. *The Globe and Mail*, 11 novembre 1986, p. A5.

Les deux pays signaient cet automne divers accords, l'un d'eux étant conclu entre l'Agence américaine de protection de l'environnement et le ministère de l'Environnement canadien sur le transport des déchets toxiques⁵⁹. À l'occasion de la venue à Ottawa du secrétaire d'État américain le 21 novembre, MM. Clark et Shultz signaient un accord de coopération en matière de sécurité de l'aviation civile⁶⁰. Enfin, les ministres de l'Énergie des deux pays signaient le 4 décembre à Washington un protocole d'entente sur la coopération en recherche et développement dans le domaine de l'énergie⁶¹.

H — Le Canada et l'Europe occidentale

1 — LA CEE

Les ministres des Affaires étrangères des pays de la CEE demandaient à quelques reprises au Canada à l'automne de retirer les droits compensateurs imposés le 30 septembre, à titre provisoire, sur les importations canadiennes de pâtes alimentaires en provenance de la CEE. Les négociations de l'automne entre les deux parties ne permettaient pas de régler ce différend ni d'autres affectant les exportations de la CEE vers le Canada, notamment sur les vins, le boeuf ou l'acier. Les ministres des Affaires étrangères des douze prévenaient donc le Canada à la mi-décembre que la situation pourrait s'aggraver si les droits sur les pâtes n'étaient pas retirés⁶².

2 — LA FRANCE

Le Canada et la France poursuivaient sans succès leurs discussions en vue de régler le problème de la pêche française dans le Golfe Saint-Laurent — l'accord de pêche de 1972 ayant expiré en mai dernier — ainsi que leur différend frontalier à propos des Îles Saint-Pierre-et-Miquelon. Le Canada souhaite avoir recours à un tribunal d'arbitrage pour trancher la question des frontières de Saint-Pierre-et-Miquelon, estimant qu'il n'est pas possible d'en arriver à une solution négociée mais la France refusait toujours de s'y soumettre⁶³.

Une mission commerciale canadienne dirigée par le ministre de l'Expansion industrielle régionale, M. Michel Côté, se rendait en France à la fin novembre. M. Côté devait rencontrer à Paris les ministres français de l'Industrie et du Commerce, de l'Artisanat et des Services avant de se rendre à Lyon pour y inaugurer le nouveau consulat canadien dans cette ville⁶⁴.

3 — L'ITALIE

Le ministre du Commerce extérieur de l'Italie, M. Rino Formica, passait une semaine au Canada à la mi-octobre à la tête d'une mission commerciale. Les discussions qu'il eut avec son homologue canadienne, Mme Pat Carney, ont porté sur la coopération industrielle, la promotion du commerce entre les deux pays et les possibilités de coopération pour la vente de produits et de services de pointe dans des tiers pays, notamment en Asie, en Amérique latine et dans l'Europe de l'Est. Les deux ministres estimaient que la venue au Canada de la mission italienne avait permis de jeter les bases d'une coopération industrielle et de co-

59. *Le Devoir*, 6 novembre 1986, p. 5.

60. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 204*, 21 novembre 1986.

61. Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, *Communiqué no 86/214*, 4 décembre 1986.

62. *Le Devoir*, 25 novembre 1986, p. 10; *The Globe and Mail*, 27 novembre 1986, p. B10 et *Le Devoir*, 16 décembre 1986, p. 11.

63. *Le Devoir*, 17 novembre 1986, p. 3.

64. *Le Devoir*, 27 novembre 1986, p. 2; Ministère du Commerce extérieur, *Communiqué no 206*, 24 novembre 1986.

entreprises dans un certain nombre de domaines parmi lesquels le matériel de transport, l'aérospatiale, l'électronique, les matières plastiques, les produits chimiques, le matériel d'exploitation pétrolière et gazière et les vêtements de haute couture. M. Formica et Mme Carney ont d'autre part souligné l'importance de la nouvelle série de négociations commerciales multilatérales particulièrement dans les domaines de l'agriculture et des services. Ils ont enfin souhaité le règlement du problème des exportations de pâtes alimentaires européennes vers le Canada⁶⁵.

I — Le Canada et l'URSS

Le ministre des Affaires étrangères de l'Union soviétique, M. Edouard Chevardnadze, était reçu à Ottawa du 30 septembre au 3 octobre. La deuxième visite au Canada d'un ministre soviétique des Affaires étrangères remontait à 1975 avec la venue de M. Gromyko. La visite de M. Chevardnadze faisait suite à celle qu'effectuait en URSS l'an dernier le secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures. Le passage au Canada du ministre soviétique donnait l'occasion aux deux pays de renouveler ou de signer plusieurs accords, notamment l'Accord général sur les échanges conclu en 1971 mais suspendu par le Canada en 1980 à la suite de l'invasion soviétique de l'Afghanistan. MM. Clark et Chevardnadze s'entendaient pour fixer à la fin octobre une session de négociations qui permettait la signature, le 30 octobre, d'un programme biennal d'échanges scientifiques, académiques et culturels⁶⁶. Les deux hommes annonçaient par ailleurs que les discussions sur les moyens de faciliter les contacts entre les personnes des deux pays seraient reprises pour étudier entre autres les questions de la réunion des familles et des affaires consulaires⁶⁷.

Les ministres des Affaires étrangères canadien et soviétique renouvelaient également l'Accord de coopération économique, industrielle, scientifique et technique entre les deux pays, la Commission économique mixte s'étant réunie quelques jours plus tôt à Ottawa. L'accord commercial bilatéral qui assure le traitement de la nation la plus favorisée aux échanges commerciaux canado-soviétiques était reconduit par M. Chevardnadze et Mme Pat Carney, ministre du Commerce extérieur. La signature d'un accord céréalier, souhaité par Ottawa, se faisait également à ce moment. Celui-ci prévoyait l'achat par l'Union soviétique d'un minimum de 25 millions de tonnes de blé et de céréales canadiens au cours des cinq prochaines années. Enfin, les deux pays échangeaient les instruments de ratification de l'accord sur la double imposition signé en juin 1985⁶⁸.

Toujours au chapitre des questions bilatérales, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures soulignait l'intention du Canada de renouveler l'an prochain l'accord sur les échanges dans l'Arctique, souhaitant que ce domaine devienne un « nouveau pôle de coopération » pour les deux pays⁶⁹. Le ministre soviétique s'est efforcé d'obtenir du Canada qu'il augmente ses achats de biens soviétiques afin de redresser le déséquilibre de la balance commerciale et le Premier ministre canadien et son secrétaire d'État aux Affaires extérieures ont pour leur part soulevé le problème des droits de l'homme, donnant à M. Chevardnadze une liste de personnes ayant demandé sans succès de sortir de l'URSS. M. Clark notait d'ailleurs un esprit d'ouverture sur cette question de la part de son homologue soviétique⁷⁰.

65. Ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 177*, 14 octobre 1986.

66. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 187*, 30 octobre 1986.

67. *Ibid.*, *Communiqué no 168*, 2 octobre 1986.

68. *Ibid.*, *Communiqué no 169*, 2 octobre 1986.

69. *Ibid.*, *Discours no 86/50*, 1^{er} octobre 1986.

70. Marie TISON, *Le Devoir*, 3 octobre 1986, p. 1.

Le contrôle des armements a constitué d'autre part un sujet important au cours des entretiens Clark-Chevardnadze. En conférence de presse, le ministre soviétique soulignait que le Canada, bien qu'il fasse partie d'une alliance au côté des États-Unis, avait su faire preuve d'indépendance à l'endroit de ceux-ci en matière de contrôle des armements, sur la question des accords SALT-II par exemple, ou en félicitant l'Union soviétique de son moratoire unilatéral sur les essais nucléaires. M. Clark se fit exposer la position soviétique préalable au sommet de Reykjavik et sur les négociations de Genève⁷¹. Enfin, les deux parties discutaient de terrorisme et s'entendaient pour soutenir deux de leurs propositions respectives, l'appel lancé par l'URSS à l'ONU pour le renforcement du rôle du droit international et l'adoption de mesures de protection des représentants diplomatiques contre les attaques terroristes d'une part et la proposition canadienne à l'OACI sur l'élaboration d'un accord de protection des aéroports internationaux⁷².

L'ambassadeur canadien au désarmement, M. Douglas Roche, se rendait en Union soviétique du 8 au 14 décembre pour y prononcer une série de conférences sur la politique canadienne en matière de contrôle des armements, à l'occasion de l'Année internationale de la paix. À Moscou, Kiev et Leningrad, M. Roche a parlé des progrès enregistrés à Reykjavik, des objectifs particuliers du Canada en matière de paix et de sécurité internationales, de l'importance de la vérification et de l'importance de la multiplication des contacts entre simples citoyens pour réintroduire une dimension humaine dans les relations internationales⁷³.

Le Canada accueillait en novembre cinq soldats soviétiques ayant déserté en Afghanistan, qu'il avait contribué à faire sortir de ce pays par une opération clandestine. Le gouvernement canadien déclarait avoir agi pour des motifs humanitaires⁷⁴. À l'occasion du 7^e anniversaire de l'invasion de l'Afghanistan par l'Union soviétique, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures émettait comme par les années passées, le 27 décembre, une déclaration condamnant l'occupation soviétique⁷⁵.

J — Le Canada, l'Amérique latine et les Caraïbes

La ministre des Relations extérieures, Mme Monique Landry, effectuait une visite officielle en Haïti du 23 au 26 novembre. Elle s'y entretenait avec des membres du Conseil national de gouvernement, dont le président le Général Henri Namphy, à qui elle soulignait l'intérêt que porte le Canada au processus de démocratisation en cours en Haïti. Mme Landry discutait du programme d'aide canadien à ce pays, et de la forme que pourrait prendre une contribution canadienne aux objectifs du programme intérimaire de développement d'Haïti. La ministre canadienne annonçait que son gouvernement avait l'intention de consacrer \$80 millions au cours des cinq prochaines années au programme de coopération avec Haïti. Le programme bilatéral verra notamment son budget passer à \$7,5 millions en 1986-1987 puis à \$10 millions en 1987-1988, des \$3,5 millions qu'il était en 1985-1986. Mme Landry offrait à M. Namphy l'aide technique du gouvernement canadien à l'organisation des élections

71. Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 3 octobre 1986, pp A1-A2; *The Globe and Mail*, 2 octobre 1986, p. A5.

72. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 170*, 2 octobre 1986.

73. *Ibid.*, *Communiqué no 209*, 28 novembre 1986; *Déclarations et Discours*, 9 décembre 1986, 11 décembre 1986 et 13 décembre 1986.

74. Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 25 novembre 1986, pp 1 et 8.

75. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 220*, 27 décembre 1986.

prévues pour novembre 1987. Enfin, elle l'invitait, au nom de M. Mulroney, à participer au Sommet de Québec de septembre prochain⁷⁶.

Dans le cadre du programme canadien d'amélioration de la sécurité des aéroports de pays en développement annoncé devant l'OACI en septembre dernier, le Canada octroyait en décembre \$1,5 million pour le renforcement des systèmes de sécurité de 18 aéroports des Antilles⁷⁷. L'ACDI fournissait d'autre part en octobre des fonds d'aide humanitaire pour venir en aide aux victimes d'un tremblement de terre au Salvador⁷⁸.

K — Le Canada, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord

1 — L'IRAN

À la suite d'allégations à l'effet que des fonds canadiens auraient été utilisés pour financer les ventes secrètes d'armes américaines à l'Iran, le gouvernement demandait en décembre à la Gendarmerie royale de faire enquête. L'ambassade canadienne à Washington se plaignait également auprès du département d'État américain de ne pas être informée de tout détail concernant une possible filière canadienne au sein de l'« Irangate ». Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures aurait discuté de la question avec son homologue américain, sans que n'ait été dévoilée la teneur de ces discussions⁷⁹.

Quelques semaines plus tôt, on apprenait que le gouvernement canadien avait autorisé la livraison de pièces d'hélicoptères à l'Iran, la firme exportatrice ayant assuré le gouvernement que celles-ci ne seraient utilisées qu'à des fins civiles et commerciales. La direction de la compagnie Pratt & Whitney décidait toutefois après une conversation avec le secrétaire d'État aux Affaires extérieures de suspendre les livraisons jusqu'à ce que le gouvernement se soit assuré que l'équipement n'était pas utilisé dans la guerre du Golfe⁸⁰.

Cette guerre continuait de préoccuper le gouvernement canadien qui réclamait le respect des résolutions de février et d'octobre du Conseil de sécurité demandant un cessez-le-feu, le retrait des troupes aux frontières reconnues et l'engagement de négociations pour un règlement pacifique du conflit⁸¹.

2 — LA SYRIE

À la suite de la décision de la Grande-Bretagne de rompre ses relations diplomatiques avec la Syrie survenue après la condamnation à Londres de Nezar Hindawi accusé d'avoir été commandité par la Syrie pour faire sauter un avion d'El Al — attentat ayant avorté —, le gouvernement canadien exprimait son appui au geste posé par la Grande-Bretagne et rappelait à Ottawa son ambassadeur en Syrie pour consultations⁸². Aux Communes, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures ne rejetait pas la possibilité d'une rupture des relations diplomatiques avec la Syrie mais préférait explorer d'abord d'autres options en réaction aux preuves fournies par la Grande-Bretagne quant à l'implication d'éléments du gouvernement syrien dans cet acte terroriste⁸³. Un mois plus tard, le 26 novembre, devant

76. Ministre des Relations extérieures, *Communiqué no 86-72*, 24 novembre 1986 et *Communiqué no 86-73*, 25 novembre 1986.

77. *Ibid.*, *Communiqué no 86-75*, 12 décembre 1986.

78. *Ibid.*, *Communiqué no 86-63*, 14 octobre 1986.

79. Graham FRASER, *The Globe and Mail*, 13 décembre 1986, pp A1-A2.

80. Richard CLEROUX, *The Globe and Mail*, 19 novembre 1986, p. A12.

81. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 176*, 10 octobre 1986.

82. *Ibid.*, *Communiqué no 183*, 24 octobre 1986.

83. Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 28 octobre 1986, p. 1.

une conférence du Comité Canada-Israël, M. Clark déclarait que lorsque l'ambassadeur canadien retournerait à Damas – moment qui n'était pas précisé –, le gouvernement indiquerait « en termes très clairs qu'il juge inacceptable qu'un pays appuie le terrorisme international ou y participe »⁸⁴.

3 – LA TUNISIE

Au cours d'une visite officielle d'une semaine au Canada du secrétaire d'État à la coopération internationale de Tunisie, M. Ahmed Ben Arfa, les deux pays signaient le 30 octobre trois protocoles d'entente en matière de coopération internationale. L'un deux prévoit la fourniture de \$5 millions de blé canadien à la Tunisie pour l'année 1986-1987, blé qui sera vendu aux agriculteurs et aux industries locales. De son côté, le gouvernement tunisien, avec un montant équivalent à la valeur du blé canadien, constituera un Fonds de contrepartie, ce qui constitue l'objet du second accord, fonds qui sera utilisé aux fins de projets de développement canadiens dans ce pays. La dernière entente porte sur le financement partagé de bourses d'études à l'intention d'étudiants tunisiens venant dans des universités canadiennes⁸⁵.

L — Le Canada et l'Afrique (Sud du Sahara)

Outre le plan d'action canadien en faveur de trois pays du Sahel annoncé en décembre (voir rubrique D), le gouvernement canadien manifestait également son engagement à lutter contre les problèmes des pays africains dans le mandat attribué à son nouvel ambassadeur en Éthiopie, M. David MacDonald. Celui-ci, qui fut coordonnateur des secours d'urgence à la suite de la famine en Afrique, fut en effet chargé de continuer à promouvoir l'aide à l'Afrique au Canada et de maintenir les contacts avec les ONG canadiennes. Un budget spécial lui était consenti à cet effet. Avant de quitter le Canada pour l'Éthiopie, M. MacDonald déclarait qu'il entreprenait maintenant le travail de reconstruction consécutif à la guerre contre la famine, ce qui incluerait une augmentation de l'aide bilatérale au gouvernement marxiste d'Éthiopie, ce qu'il qualifiait d'expérience, et une relation plus étroite avec l'organisation de l'unité africaine, dont le siège est à Addis Abeba⁸⁶. Le Premier ministre canadien profitait de la visite officielle au Canada du président du Congo en octobre, M. Denis Sassou Ngueno, également président de l'OUA, pour lui signifier le désir du Canada de voir M. MacDonald accrédité auprès de l'organisation⁸⁷.

1 – L'AFRIQUE DU SUD

Les bureaux canadiens de l'Office du tourisme sud-africain et de la *South African Airlines* fermaient leurs portes en novembre à la suite des pressions exercées par le gouvernement canadien. Après l'intervention du secrétaire d'État aux Affaires extérieures consécutive au transport jusqu'à Londres par la société Air Canada d'un groupe de voyageurs se rendant en Afrique du Sud, qui avait été vivement critiqué en Chambre, cette société mettait fin en octobre à l'entente de représentant général des ventes passée avec la *South African Airlines* au Canada et une agence privée en Afrique du Sud. Air Canada annonçait

84. Ministère des Affaires extérieures, *Discours no 86/72*, 26 novembre 1986.

85. Ministère des Relations extérieures, *Communiqué no 86-68*, 30 octobre 1986.

86. Hugh WINSOR, *The Globe and Mail*, 11 octobre 1986, p. A4.

87. Patricia MOUNIER, *Le Devoir*, 10 octobre 1986, p. 5.

également qu'après la fermeture des bureaux de la SAA au Canada, elle n'agirait pas à titre d'agent officiel de cette compagnie aérienne pour le Canada⁸⁸.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures annonçait le 6 novembre la mise en application d'une nouvelle mesure de sanction contre l'Afrique du Sud. Celle-ci empêchera désormais l'ambassade canadienne à Pretoria d'accorder des visas aux personnes désirant visiter le Canada, à l'exception des personnes voulant s'établir au Canada en permanence. Cette mesure avait été retenue à Londres lors de la réunion de six chefs de gouvernement du Commonwealth⁸⁹. Enfin, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures déplorait à l'automne la décision prise par une compagnie canadienne, la Falconbridge, d'accroître ses investissements en Afrique du Sud mais accueillait d'autre part avec plaisir celles de Bata et de Dominion Textile qui choisissaient de rapatrier leurs capitaux⁹⁰. La presse soulignait pour sa part en novembre des chiffres publiés par Statistique Canada indiquant une hausse de près de 50 % des importations canadiennes en provenance d'Afrique du Sud au cours de la période de juillet 1985 à août 1986 par rapport aux treize mois précédents⁹¹.

2 — LE CAMEROUN

Le président du Cameroun, en visite officielle au Canada du 3 au 7 novembre, rencontrait le premier ministre Brian Mulroney et certains de ses ministres dont Mme Monique Landry. M. Biya indiquait alors qu'il ne participerait pas au Sommet de Québec afin de ne pas mettre en danger l'unité nationale du Cameroun. M. Biya rappelait l'existence de quelque 200 groupes ethniques dans son pays et le fait que même s'il est un pays bilingue (anglais et français), le Cameroun n'appartient pas non plus au Commonwealth⁹². La venue du président Biya au Canada donnait l'occasion aux deux pays de signer un protocole d'entente sur une ligne de crédit de \$55 millions de l'ACDI pour une série de projets de développement⁹³.

M — Le Canada, l'Asie et l'Océanie

La cinquième Conférence sur la coopération économique avec la région du Pacifique se tenait à Vancouver à la mi-novembre. Le Canada participe à ces conférences depuis leur lancement en 1980. La cinquième conférence réunissait des représentants des secteurs privés et publics de plusieurs pays parmi lesquels les États-Unis, la Corée du Sud, l'Australie, la Malaysia, l'Indonésie, le Japon, les Philippines, Singapour, la Thaïlande, Brunéi et la Chine. Un représentant soviétique participait également cette année à la conférence à titre d'observateur. Devant l'assemblée, le secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures rappelait l'importance que son gouvernement accorde au rapprochement avec les pays du Pacifique, importance soulignée d'ailleurs dans le discours du Trône d'octobre. M. Clark estimait également que les six États de l'ASEAN devaient participer au processus pour que la coopération économique avec la région soit un succès. Plutôt que d'atténuer le rôle de l'ASEAN, le processus de coopération économique engagé servira plutôt de complément aux

88. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 181*, 24 octobre 1986.

89. *Ibid.*, *Communiqué no 193*, 6 novembre 1986.

90. *Ibid.*, *Communiqué no 201*, 19 novembre 1986; et *Discours no 86/70*, 24 novembre 1986, p. 4.

91. Susan DELACOURT, *The Globe and Mail*, 11 novembre 1986, p. A1.

92. *La Presse*, 6 novembre 1986, p. B7, cité par *L'Argus*, 6 novembre 1986, p. A-14.

93. Ministre des Relations extérieures, *Communiqué no 86-69*, 5 novembre 1986.

objectifs de l'Association, soulignait le ministre, et le Canada ne réduira pas pour autant son engagement envers l'ASEAN⁹⁴.

1 – LA CHINE

L'ACDI financera un nouveau projet d'étude relié au développement hydroélectrique de la Chine, annonçait en octobre la ministre des Relations extérieures. Un consortium canadien, différent de celui qui effectue une étude sur le projet des Trois Gorges sur le fleuve Yangtze, fournira à la Chine de l'assistance technique pour une étude sur le potentiel de développement de l'énergie électrique dans le Sud du pays. L'ACDI consacra \$5,5 millions à ce projet⁹⁵. Le Canada et la Chine signaient encore en novembre un protocole d'entente et un accord permettant un financement concessionnel à la Chine pour l'achat de biens et de services canadiens. La ministre du Commerce extérieur indiquait que cette mesure avait été adoptée « en réponse au financement similaire fourni par nos concurrents »⁹⁶. Mme Carney dressait enfin en décembre devant le Conseil commercial Canada-Chine le tableau des efforts entrepris depuis deux ans par son gouvernement pour favoriser une augmentation des échanges commerciaux avec la Chine⁹⁷.

2 – LE JAPON

Le gouvernement canadien adoptait à l'automne une stratégie d'ensemble à l'endroit de son deuxième partenaire commercial, le Japon. Cette nouvelle politique était annoncée au cours de la visite officielle qu'effectuait dans ce pays la ministre du Commerce extérieur, Mme Pat Carney, du 22 au 28 novembre. Adoptée la semaine précédente par le Cabinet fédéral, la « stratégie canadienne pour le Japon », que Mme Carney allait exposer à ses interlocuteurs gouvernementaux japonais et devant les milieux d'affaires, est en sept points :

1. le resserrement des contacts politiques tant du gouvernement que du Parlement afin d'explorer les intérêts communs des deux pays dans les domaines de la sécurité régionale, de la stabilité économique et de la paix mondiale. Mme Carney avait l'intention d'insister sur ce point au cours de ses entretiens avec le ministre japonais des Affaires étrangères, M. Kuranari;
2. la stimulation d'échanges commerciaux accrus et équilibrés;
3. la création d'un environnement attrayant pour les investissements japonais;
4. l'expansion des activités du marché financier;
5. la stimulation de l'acquisition et de la mise au point de technologies et de la coopération industrielle;
6. l'utilisation du processus des négociations commerciales multilatérales pour obtenir une plus grande libéralisation des échanges commerciaux;
7. la promotion du tourisme⁹⁸.

Le plan comprend également la concertation et la participation plus grande des provinces, des entreprises et des syndicats à la poursuite d'objectifs précis. La mission de Mme Carney, qui était accompagnée d'un groupe d'hommes d'affaires, était présentée

94. Ministère des Affaires extérieures, *Discours no 86/69*, 21 novembre 1986; John CRUICKSHANK, *The Globe and Mail*, 20 novembre 1986, p. A5.

95. Ministère des Relations extérieures, *Communiqué no 86-59*, 9 octobre 1986.

96. Ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 202*, 21 novembre 1986.

97. *Ibid.*, *Discours no 86/78*, 12 décembre 1986.

98. Ministre du Commerce extérieur, *Communiqué no 205*, 24 novembre 1986 et *Discours no 86/73*, 26 novembre 1986, pp 1 et 2.

comme le premier d'une série de voyages de prospection de ministres canadiens au cours des deux prochaines années.

Mme Carney cherchait au cours de ce voyage à promouvoir une diversification des exportations canadiennes vers le Japon, à éliminer les obstacles à leur expansion et à convaincre les entreprises de ce pays d'investir au Canada. Au ministre du Commerce international et de l'Industrie, M. Tamura, Mme Carney soulignait l'importance pour le Canada de conserver sa part des importations japonaises de charbon, l'intention du gouvernement canadien de continuer à appuyer les tentatives de ventes d'un CANDU au Japon et du désir canadien de voir augmenter les investissements japonais dans l'industrie automobile canadienne. Avec le ministre de la Construction, M. Amano, Mme Carney discutait d'une révision possible des codes du bâtiment du Japon dont il avait été question entre les premiers ministres Nakasone et Mulroney en mai dernier, et elle demandait au ministre de l'Agriculture, des Pêches et des Forêts l'abolition du droit de douane sur l'épinette, le pin et le sapin, deux mesures qui pourraient profiter aux exportateurs canadiens de bois d'oeuvre⁹⁹.

La ministre du Commerce extérieur participait à Tokyo et à Osaka à des séminaires sur l'investissement avec des représentants des milieux d'affaires japonais et en présence notamment de M. Minoru Kanao, président de Nippon Kokan KK ayant dirigé au début d'octobre une mission commerciale venue explorer les possibilités d'investissement au Canada. Mme Carney se réjouissait des conclusions tirées par M. Kanao, qui disait avoir découvert un nouveau Canada ouvert aux investissements étrangers, souhaitait que le Canada maintienne son rôle traditionnel de fournisseur de ressources naturelles au Japon mais ajoutait que le Japon devait accroître ses importations de produits manufacturés canadiens et rechercher les possibilités de co-entreprises, de transfert de technologie et de capitaux. Le Canada n'a tiré qu'environ 2,1 % de l'investissement japonais direct outre-mer, comparative-ment à 32 % pour les Etats-Unis et cette situation est inquiétante de souligner la ministre. Elle annonçait que des fonds avaient été débloqués pour encourager les visites de cadres intermédiaires du milieu des affaires¹⁰⁰. Mentionnons enfin que Mme Carney procédait à Osaka à l'inauguration du consulat général canadien dans cette ville.

3 - LES PHILIPPINES

À la suite des conclusions d'une équipe de planification de l'ACDI qui s'était rendue aux Philippines en septembre, la ministre des Relations extérieures, Mme Monique Landry, annonçait en octobre une contribution de \$100 millions au cours des cinq prochaines années pour des projets de coopération avec les Philippines. Le communiqué de l'ACDI soulignait que l'aide canadienne porterait sur l'amélioration du niveau de vie des pauvres des villes et des campagnes grâce à un développement équilibré des secteurs agricole et industriel, qu'il chercherait également à resserrer les relations entre les secteurs privés de deux pays et à participer au développement des institutions philippines. Pendant le séjour aux Philippines de la mission de l'ACDI, deux ententes avaient été signées, l'une sur un programme de développement d'entreprises de pêche et l'autre sur le rééchelonnement d'un prêt de \$3,9 millions. Le 10 octobre, on avait annoncé la fourniture par le Canada d'engrais de potasse (\$10 millions) aux Philippines et le 21 novembre, on apprenait la signature d'un accord bilatéral d'assurance-investissement¹⁰¹.

99. *Ibid.*, *Discours no 86/73*, 26 novembre 1986; *Communiqué no 215*, 5 décembre 1986.

100. *Ibid.*, *Discours no 86/71*, 25 novembre 1986.

101. *Ibid.*, *Communiqué no 86-66*, 20 octobre 1986 et *Communiqué no 86-62*, 10 octobre 1986; Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 203*, 21 novembre 1986.

N — Les politiques dans l'Arctique

Affirmée dans le discours du trône, la volonté du gouvernement canadien de faire respecter sa souveraineté dans l'Arctique était mentionnée par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures dans un discours qu'il prononçait en novembre devant l'*Empire Club*. M. Clark précisait que les engagements pris récemment par le gouvernement sur cette question, par exemple la construction d'un brise-glace très puissant, seraient intégrés dans une politique globale qui comprendrait quatre grands thèmes: l'affirmation de la souveraineté du Canada, la modernisation des défenses du Nord du pays, la préparation à l'utilisation commerciale du passage du Nord-Ouest et la promotion de la coopération avec d'autres pays du Nord. Ces thèmes se retrouvaient dans l'énoncé de politique étrangère de décembre préparé par le gouvernement en réponse aux travaux du Comité mixte spécial. Ils constituent, peut-on y lire, « la baisse d'une politique étrangère intégrée et globale pour le Nord »¹⁰².

O — Chronologie thématique*

Le Canada et la Malaysia

7 au 9 octobre:

Le secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures et le ministre des Affaires étrangères de Malaysia, M. Dato Rais Yatim, participent à Ottawa à une conférence sur les relations canado-malaises organisée par des institutions canadiennes dont la Fondation Asie-Pacifique.

Accord canado-coréen sur le textile

21 octobre:

On apprend que le Canada et la Corée du Sud ont signé quelques jours plus tôt un accord renouvelant pour une période de cinq ans le contingentement des exportations coréennes de textile au Canada. L'accord couvre la période 1987-1991 et fixe un taux de croissance annuelle moyen aux exportations coréennes.

La ministre des Relations extérieures aux funérailles du Président du Mozambique

28 octobre:

Mme Monique Landry, ministre des Relations extérieures, assiste à Maputo aux funérailles du Président Samora Machel du Mozambique, tué dans un accident d'avion.

Négociations Canada-Hong Kong sur le textile

octobre-novembre:

Hong-Kong et le Canada poursuivent leurs négociations en vue de renouveler leur accord bilatéral sur le contingentement des exportations de textiles en provenance de Hong Kong, qui expire à la fin de l'année.

Secours d'urgence à l'Angola

12 décembre:

L'ACDI annonce une contribution de \$5 millions à l'UNICEF et à la Croix-Rouge internationale pour leurs programmes d'alimentation et de soins primaires en Angola.

102. Ministère des Affaires extérieures, *Discours no 86/64*, 12 novembre 1986, pp 3-4; *Ibid.*, *Les Relations extérieures du Canada: Réponse du gouvernement au Rapport du Comité mixte spécial...*, op. cit., p. 31.

* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

Un canadien à la Commission du Droit international

16 décembre :

Le ministère des Affaires extérieures annonce l'élection de M.J. Alan Beesley, ambassadeur à la Conférence sur le désarmement et représentant canadien au secrétariat du GATT, à la Commission du Droit international.

Nominations diplomatiques

octobre-décembre 1986 :

Ottawa annonçait au cours du trimestre un certain nombre de nominations à l'étranger. Le Canada aura un nouveau Haut-commissaire en Guyane, M. William Sinclair, un nouveau consul général à San Francisco, M. Patrick Reid, et M. Michel de Goumois était nommé ambassadeur au Paraguay, fonctions qu'il occupera en continuant à exercer celles d'ambassadeur au Chili.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures nommait par ailleurs le 11 décembre M. Jean Drapeau, ex-maire de Montréal, au poste d'ambassadeur du Canada auprès de l'UNESCO. M. Drapeau devrait entrer en fonction au printemps prochain.

II — Les relations extérieures du Québec

(octobre à décembre 1986)

A — Aperçu général

La promotion du commerce extérieur et la préparation du deuxième Sommet francophone occupaient au cours du dernier trimestre de 1986 une bonne partie des énergies gouvernementales québécoises en matière de relations internationales. « Offensive » auprès des gens d'affaires et industriels québécois à l'occasion du Mois de l'exportation et préparation d'une « offensive » commerciale en Asie, tels étaient les thèmes du discours du ministre du Commerce extérieur. Le ministre des Relations internationales poursuivait pour sa part activement la préparation du second Sommet francophone qui aura lieu en septembre prochain dans la capitale québécoise. Il participait notamment aux réunions de l'ACCT à Paris et discutait de francophonie à Paris et Bruxelles avec des représentants des gouvernements français et belge. Quelques dirigeants d'Afrique francophone, parmi lesquels les présidents du Cameroun et du Congo, passaient également au Québec à l'automne. Quant au Premier ministre québécois qui demeurait absorbé par sa volonté de s'assurer le soutien des États de la Nouvelle-Angleterre à son projet de construction de nouvelles centrales hydroélectriques, il n'était plus question qu'il se rende prochainement en Afrique. Il annonçait cependant qu'il effectuerait une tournée en Suisse, en Grande-Bretagne et en Allemagne au début de l'année 1987 à la tête d'une mission commerciale¹.

B — Questions économiques et commerciales

À l'occasion du lancement du Mois de l'exportation, le ministre du Commerce extérieur, M. Pierre MacDonald, rappelait que la croissance des exportations est essentielle à la prospérité économique du Québec. Son ministère menait d'ailleurs à l'automne une offensive auprès des milieux concernés afin de faire passer son message².

1. Michel DAVID, *Le Soleil*, 3 décembre 1986, p. A2, cité par *L'Argus*, 3 décembre 1986, p. A5.

2. Pierre VENNAT, *La Presse*, 2 octobre 1986, p. D3, cité par *L'Argus*, 2 octobre 1986, p. A16.